

Séance du mercredi 06 juin 2012

~~~~~

L'an deux mille douze, le six juin à dix huit heures et trente minutes, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARTIN, Président ; d'après les convocations en date du 31 mai 2012.

Présents : Mmes POTTIER Agnès, THOUARD Geneviève, MM. MARTIN Jean-Michel, VITRY Jean, VARANCEAU Jean-Luc et HAY Didier.

Absents : M. VICENTY Jean-Michel, BEGEY Jean-Marie et ROUDIER Patrick.

Invité : M. PERAT Jean-Michel.

Mme POTTIER Agnès a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- Planning du goudronnage
- Matériel
- Questions diverses

=====

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du 02 mai 2012. Aucune remarque n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **1- Planning du goudronnage**

Le Seure : une partie du goudronnage a été faite lors des réglages de la temporisation du camion. Il reste à épandre la grave émulsion. En fin de saison, il y aura certainement un peu de goudronnage à faire.

Migron : A partir de mercredi 13 juin, les trous seront bouchés avec du calcaire 0/30 ou de la grave émulsion suivant l'importance de la cavité. Les matériaux sont à commander. Le goudronnage interviendra en suivant.

Villars : les travaux se feront à la suite de Migron.

#### Autres travaux :

\* Le fauchage :

- Il a duré 10 jours sur Migron.

- Sur Villars, il est réalisé par l'entreprise JAGUENEAU de Juicq en 1,5 journée. Deux passages par an sont effectués et donne entière satisfaction. L'agent termine l'année en fauchant les fossés courants. Cette méthode permet de libérer du temps à l'agent communal qui peut ainsi réaliser d'autres tâches.

\* Ecoulement des eaux pluviales à Azac (Migron) :

La pose des doubles revers et des regards est à terminer. Lundi 11 juin, l'agent de Villars, Dominique FAYS (Villars les Bois) et Jean-Paul MICHAUD (Le Seure) viendront renforcer l'équipe.

## **2- Matériel**

### **\* *Camion benne***

Monsieur Jean-Michel PERAT avait proposé que le SIVOM se dote d'un petit camion benne pour le transport de matériel et matériaux plus rapidement qu'avec le tracteur. Mais l'occasion qu'il avait repérée n'est plus disponible. De plus, le comité syndical n'est pas convaincu de l'utilité de ce véhicule.

### **\* *Camion goudronneuse***

Prévoir le passage aux mines. Après les travaux sur la temporisation, le goudronnage donne de bons résultats.

Concernant le tondeur Iséki : par courrier du 04 juin 2012, l'avocat Maître Pierre BOISSEAU nous indique que suite à la dernière conférence de mise en état (du 16 mai 2012), l'affaire a fait l'objet d'un nouveau renvoi au 4 juillet prochain avec injonction de conclure à l'encontre du conseil de la Mutuelle de Poitiers Assurances.

## **4- Questions diverses**

### **\* *Le personnel***

#### ***Recrutement d'un travailleur handicapé – ouverture de poste***

Monsieur le Président fait part à l'assemblée du souhait de la commune de Villars les Bois de recruter une personne handicapée au niveau du secrétariat. L'article 38 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 permet d'établir un contrat d'engagement spécifique.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité Syndical le 13 février 2012,

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> à temps non complet au titre de l'article 38 de la loi 26 janvier 1984.

Monsieur le Président propose à l'assemblée la création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe permanent à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires soit 9,5/35<sup>ème</sup> à partir du 03 septembre 2012.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, l'ouverture de poste décrite ci-dessus.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6413.

#### ***Réunion avec les agents techniques***

Monsieur le Président propose d'organiser une réunion avec les 4 agents techniques afin d'organiser les travaux pendant les congés d'été. La date du vendredi 22 juin 2012 à 14h00 à la Mairie de Villars les Bois est fixée.

#### ***Formation « préparation à l'autorisation de conduite de catégorie 8 » (tracteur +50 ch)***

Monsieur le Maire précise que Monsieur Jean-Noël COUSIN et William TROCHUT vont suivre la formation de préparation à l'autorisation de conduite de catégorie 8 organisée conjointement par le CNFPT et la communauté de communes du Pays Buriaud. Elle aura lieu les 26, 27 et 28 juin prochains.

#### ***Remplaçante pour le secrétariat du Seure***

Madame le Maire du Seure indique que l'agent qui remplacera, Madame Stéphanie CHAGNAUD le temps de son congé maternité a été recrutée. Il s'agit de Madame Fanny HOARAU qui habite Chaniers. Elle fait des remplacements dans les mairies du secteur par l'intermédiaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime. Elle sera présente au secrétariat de la commune

du Seure les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis, uniquement le matin.

TIG sur Migron

Madame Agnès POTTIER, Maire de Migron, signale qu'un Migronnais doit effectuer un travail d'intérêt général (TIG). Il souhaiterait le faire au sein de la commune du Migron. Le Conseil Municipal de Migron a donné un avis favorable. Madame Agnès POTTIER souhaite que Jean-Noël COUSIN, adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe soit le référent chargé de l'encadrement technique. Le comité syndical après en avoir délibéré donne un avis favorable.

Gestion du temps des agents pompiers

Monsieur Jean-Michel MARTIN a observé que les agents techniques, William TROCHUT et Jean-Noël COUSIN qui sont également sapeurs-pompiers volontaires effectuent des sorties « pompiers » pendant les heures de travail tous les deux en même temps. Cela perturbe le service au sein du SIVOM. Il faudrait éviter que cela se produise trop souvent.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 19h30 et ont signé au registre les membres présents.*